



Doc. 951

21 janvier 1959

Question des langues officielles du Conseil de l'Europe

Proposition de Directive

déposée par M. Peter STRASSER et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Vu la proposition de directive, [Doc. 781](#), sur les langues officielles du Conseil de l'Europe, renvoyée au groupe de travail chargé de la réforme institutionnelle ;

Considérant que ce groupe de travail a achevé ses travaux et qu'aucune décision n'a été prise en la matière,

Invite le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à faire, pour la première partie de la onzième Session, un rapport détaillé sur la suite donnée à cette question.

Signé (voir au verso)



Signé:

STRASSER Peter, Autriche